

Communiqué de Presse

Repérer et comprendre le mal-logement

Jean-Paul Fallet, conseiller départemental délégué à l'habitat et à l'économie sociale et solidaire, et Cyrielle Franchi, sous-préfète de Clamecy, présideront une réunion sur le mal-logement

mardi 9 avril, de 9 h 15 à 12 h 30, à l'Agropôle du Marault (salle Roger-Laurisson - Magny-Cours)

Dans la Nièvre, on estime qu'un logement sur dix entraîne une situation de mal-logement. La lutte contre le mal logement est de fait un enjeu majeur de l'action publique; elle comprend différents acteurs qui agissent en fonction des situations.

Proportionnellement, peu de situations sont répertoriées et gérées pour y remédier.

Après avoir informé les maires sur la base d'un guide pratique, le service Développement rural et Transition énergétique - mission Habitat et le service Inclusion sociale du Conseil départemental, et la Direction départementale des territoires de la Nièvre (service de l'État), s'associent durant cette matinée pour présenter avec des situations concrètes le mal-logement. Ils recenseront les différents partenaires et les dispositifs existants pour les travailleurs sociaux.

En première ligne pour repérer les publics fragiles concernés, ceux-ci sont parfois démunis face à la complexité des procédures et à la définition même du mal-logement, qui comprend l'habitat indigne et la précarité énergétique. Cette matinée permettra de les éclairer sur les problématiques du mal-logement et sur les procédures à suivre.

La presse est invitée à assister à cette réunion.

Contact:

Stéphane Bénédit / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17